



**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE N°001
BIS/AAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/CIPM/2020
DU 13 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE A
L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE D'AMBAM
POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA
DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT
LOCAL**

- FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL
- EXERCICE : AUTORISATION DE
- DEPENSE : IMPUTATION BUDGETAIRE : 54 27 351 01 641804 2222 821

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001
BIS/AAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/CIPM/2020 DU 13 MAI 2020 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE A L'ECOLE
MATERNELLE BILINGUE D'AMBAM POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE
LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

FINANCEMENT : BIP MINDEVEL 2020

Les entreprises intéressées sont invitées à participer à l'appel d'offres national ouvert défini ci-dessous, lancé par le gouvernement de la république du Cameroun représenté par le Maire de la commune d'Ambam, Maître d'ouvrage et Autorité contractante.

1. OBJET :

Le maire de la commune d'Ambam, Maître d'ouvrage et Autorité contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un bloc maternelle à l'école maternelle bilingue d'Ambam pour le compte du ministère de la décentralisation et du développement local

2. CONSISTANCE DU PROJET DES PRESTATIONS :

Les travaux comprennent notamment : les travaux préparatoires, les terrassements, les fondations, la maçonnerie-élévation, l'électricité, la peinture et VRD, pour un montant total toute taxes comprises de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA.

3. DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX :

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois, soit quatre-vingt-dix jours calendaire à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. PARTICIPATION ET ORIGINE :

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de bâtiment et travaux publics de droit camerounais

5. ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHE :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et de la proposition d'attribution par la commission interne de passation des marchés publics de la commune d'Ambam, la lettre commande sera conclue entre l'adjudicataire et le Maire de la commune d'Ambam.

6. L'ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux heures ouvrables au secrétariat général de la commune d'Ambam dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de payement d'une somme non remboursable au titre de frais du dossier de quarante-cinq mille (45 000)FCFA versée à la recette municipale d'Ambam.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

7. LA CAUTION DE SOUMISSION :

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de cinq cent mille (500 000) FCFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

NB : ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèse légale.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle, devra être déposée contre récépissé au secrétariat général de la commune d'Ambam sise à la mairie d'Ambam, au plus tard le 04 juin 2020 à 14heures précises, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001
BIS/AAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/CIPM/2020 DU 13 MAI 2020 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE A L'ECOLE
MATERNELLE BILINGUE D'AMBAM POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE
LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

<<À n'ouvrir qu'en cas de dépouillement>>

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

8. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères ci-après :

a. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heure après l'ouverture des offres (ARTICLE 92(9) du code des marchés publics)
- Pièces falsifiée ou fausse déclaration
- Absence de la caution de soumission
- Note technique inférieure à 70 points sur 100
- Offres financière incomplète

b. Critères essentiels

- ✓ Présentation générale de l'offre
- ✓ Reference de l'entreprise
- ✓ Moyens matériels
- ✓ Personnel d'encadrement de l'entreprise
- ✓ Propositions techniques
- ✓ Méthodologie d'exécution de chaque tache
- ✓ Planning d'exécution des travaux
- ✓ Visite des lieux accompagnés de photographies et rapport de visite

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de <<oui>> à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

9. DUREE DE LA VALIDITE DES OFFRES :

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

10. PIECES ADMINISTRATIVES :

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conforme datant de moins de trois mois.

Chaque soumissionnaire devra joindre à sa proposition financière, un modèle de soumission faisant ressortir les couts hors taxes et toutes taxes comprises et le délai d'exécution des prestations

11. OUVERTURE DES OFFRES :

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu 04/juin 2020 à 15 heures précises, heure locale à la salle de lecture de la Bibliothèque municipale d'Ambam, par la commission

Les soumissionnaires ou leurs représentants dument mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la mairie d'Ambam.

Ampliations :

- MINMAP/DD/VNT
- ARMP/ARSUD
- CIPM/C-AMBAM
- CHRONO/ARCHVES
- AFFICHAGES
- MINDDEVEL/DD/VNT

Fait à Ambam, le 13 mai 2020

LE MAIRE



Lomo Ovono Samson
Maire d'AMBAM